

Rapports de comités

prix du blé canadien en vue d'accroître le prix du boisseau à \$10, doit reconnaître les nombreux points positifs du rapport.

Premièrement, le rapport peut avoir sensibilisé davantage les autres régions du pays, à part celles des Prairies et de l'Ontario qui sont productrices de blé, au problème qu'éprouvent les producteurs de grain et à la nécessité d'augmenter la marge d'autofinancement dans le secteur agricole en général.

Il a été clairement établi que la fixation du prix du blé à \$10 le boisseau n'est pas une solution, mais simplement un moyen d'accroître un peu les recettes des producteurs de blé.

Comme cette recommandation néglige en quelque sorte tout le problème de la marge d'autofinancement, le comité a aussi laissé entendre que malgré la hausse du prix, la marge d'autofinancement des producteurs de grain sera toujours déficitaire.

Comme nous n'utilisons qu'environ 10 p. 100 du blé que nous produisons, cette recommandation ferait augmenter d'environ 35 p. 100 le prix de peut-être 1 ou 2 p. 100 de tous les grains produits. On ne peut donc pas parler du sauvetage des exploitations agricoles du pays.

On recommande aussi de verser des paiements d'appoint aux producteurs de grain, recommandation qui pourrait bien se révéler la plus utile de toutes. Les auteurs du rapport reconnaissent que l'augmentation du prix du blé canadien peut avoir des effets néfastes pour les consommateurs à faible revenu et proposent que le gouvernement les protège contre de grosses augmentations, en acceptant la recommandation.

Les auteurs du rapport font aussi une mise en garde contre le danger d'augmenter le coût des produits du blé qui pourraient avoir à concurrencer les produits importés et recommandent que le gouvernement surveille de près la situation.

Il est évident que le comité a accompli un travail sérieux, car en plus d'examiner le problème de la marge d'autofinancement, qui était l'objet de son mandat, il a étudié d'autres problèmes qui découlent de toute la méthode d'approche proposée.

En plus des recommandations dont le gouvernement est actuellement saisi, le rapport servira vraisemblablement à sensibiliser le reste du pays à la nécessité de trouver une solution au problème de la marge d'autofinancement des producteurs de grain pour que ceux-ci puissent continuer d'exploiter leurs terres malgré la faiblesse actuelle du prix du grain.

Le gouvernement devra envisager plusieurs solutions de rechange à l'augmentation du prix canadien du blé. Les paiements d'appoint sont l'une des solutions proposées dans le rapport. Certaines mesures ont déjà été prises concernant le coût de production, et le gouvernement peut faire davantage à ce sujet s'il décide d'augmenter les paiements intérieurs. Le gouvernement est intervenu dans le cas du prix du carburant des exploitations agricoles et a réduit l'impôt fédéral sur le diesel et le carburant ordinaire au point où il est moins d'un cent le litre. L'engrais est une dépense importante pour les producteurs de blé, et la légère baisse de son prix est attribuable seulement au fait que les producteurs en ont acheté moins. Le prix de l'engrais n'a même pas été touché par la réduction du prix mondial du pétrole. C'est un domaine où le gouvernement pourrait agir.

Le gouvernement n'a rien fait pour réduire les prix des facteurs de production des exploitants agricoles, comme le coût des produits chimiques, de sorte qu'il serait moins indispensable de leur verser de gros paiements d'appoint. Si le coût de

production peut être réduit de quelques dollars l'acre, il ne sera plus aussi important de faire correspondre les paiements d'appoint au coût de production.

J'espère que le gouvernement est prêt à présenter son programme d'examen de la dette que nous attendons. Il ne permettrait pas nécessairement d'augmenter le revenu des exploitants agricoles, mais il les aiderait à rester en affaires. Nous espérons que ce programme aura le pouvoir de forcer les créanciers à reconnaître qu'il y a un problème et qu'il faut donner aux producteurs la possibilité de se remettre des conséquences désastreuses du faible prix du grain.

Les producteurs ont une dette de 28 milliards de dollars et, comme dans le cas du gouvernement, une bonne partie de leur marge d'autofinancement sert à payer les intérêts de cette dette. Peut-être le gouvernement pourrait-il commencer par là. Peut-être devrions-nous supprimer, dans la mesure du possible en cette époque de denrées trop bon marché, le coût du service de cette dette.

• (1300)

Le gouvernement a au moins réagi en bloquant le coût du transport, facteur de la livraison des céréales aux marchés mondiaux qui avait pris beaucoup d'importance ces dernières années. Mais, ce que le gouvernement doit surtout faire, comme l'a dit le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) il y a quelques semaines, c'est essayer de briser le cercle vicieux du financement assuré par d'autres pays et rapprocher beaucoup plus qu'à l'heure actuelle le prix de vente des produits agricoles, des céréales plus particulièrement, du coût de la production, compte tenu du fait que les États-Unis et les pays du marché commun subventionnent jusqu'à 70 p. 100 de leurs propres coûts de production.

Je suis également préoccupé par le fait que le gouvernement n'ait pas présenté à la communauté agricole une politique qui témoigne de sa volonté de permettre aux agriculteurs de continuer à exploiter leurs terres. En fait, il y a une semaine à peine, le sous-ministre a laissé entendre que l'objectif principal du gouvernement était d'éliminer—quoi que je doute qu'il se soit exprimé en ces termes—20 p. 100 des agriculteurs au cours des prochaines années et de favoriser leur adaption à un autre secteur. Il serait intéressant de savoir si le gouvernement fait sérieusement sienne cette politique et si, au lieu de continuer à protéger les exploitations agricoles familiales, il cherche maintenant un moyen d'inciter 20 p. 100 ou plus des agriculteurs à abandonner leurs terres et à participer à un programme de transition, en somme, à cesser toute production. Je voudrais toutefois, signaler au gouvernement que, les agriculteurs étant ce qu'ils sont, le fait d'en supprimer un pourcentage ne résoudra pas le problème parce que ceux qui prendront la relève produiront des céréales sur les mêmes terres et s'ils ne peuvent recouvrer leurs coûts de production, ils ne survivront pas longtemps. Nous nous retrouverons de nouveau devant le même problème qu'aujourd'hui pour ce qui est de l'établissement des prix des céréales.

Comme par le passé, nous exhortons de nouveau le gouvernement, alors même qu'il étudie ces recommandations et envisage les façons de les mettre en application, à considérer le secteur agricole dans son ensemble et à envisager la possibilité d'instaurer une parité des prix afin que, dans tous les secteurs agricoles, tous les producteurs puissent vendre leurs denrées à